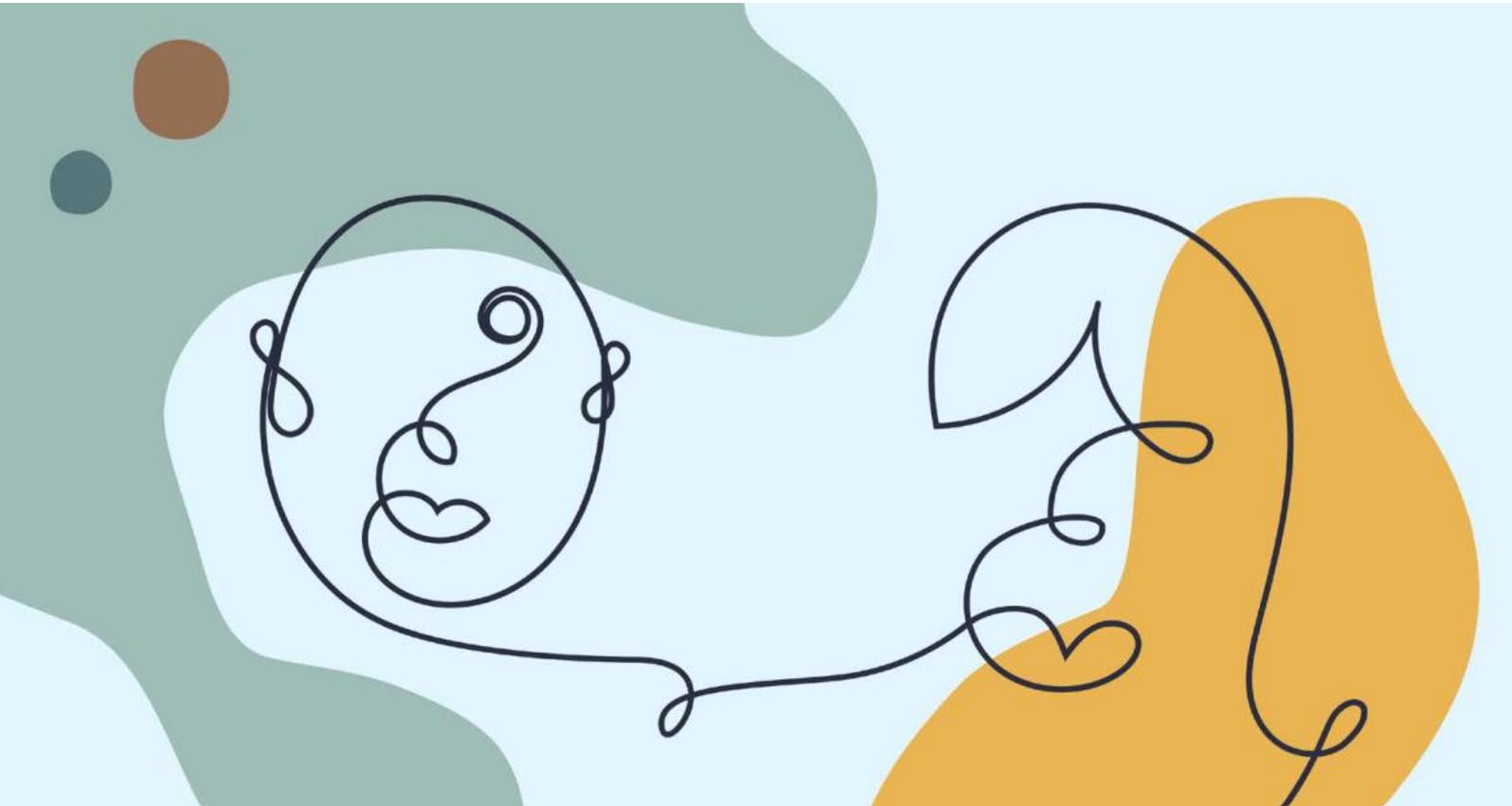




Financé par
l'Union européenne



Perspectives pour les personnes déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non- membres de l'UE

Note de synthèse du Réseau
européen des migrations

Février 2023

Clause de non-responsabilité

Cette note de synthèse (*Inform*) a été réalisée par le Réseau européen des migrations (REM), qui comprend les [Points de contact nationaux du REM](#) (PCN du REM) dans les pays membres (États membres de l'UE à l'exception du Danemark) et les pays observateurs (NO, GE, MD, UA, ME et AM) du REM, ainsi que la Commission européenne et le prestataire de service du REM (ICF). La note de synthèse ne représente pas nécessairement les opinions et points de vue de la Commission européenne, du prestataire de service du REM ou des PCN du REM, et ses conclusions ne les engagent aucunement. De même, la Commission européenne, le prestataire de services du REM (ICF) et les PCN du REM déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation, quelle qu'elle soit, des informations fournies.

La présente note de synthèse fait partie du programme de travail 2022 du REM.

Note explicative

La présente note de synthèse (*Inform*) a été préparée sur la base des contributions nationales de 20 PCN du REM (AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HU, IE, LT, LU, LV, NL, PL, SI, et SK) collectées par le biais d'une question ad hoc du REM développée par les PCN du REM afin d'assurer, dans la mesure du possible, la comparabilité. Les informations contenues dans la présente note de synthèse (*Inform*) reflètent la situation dans les États membres du REM mentionnés ci-dessus jusqu'en septembre 2022.

Date de publication : février 2023

Citation recommandée :

Réseau européen des migrations (REM). Note de synthèse (*Inform*) du REM, Les perspectives pour les personnes déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non membres de l'UE.

Pour en savoir plus :

Site internet du REM : <http://ec.europa.eu/emn>

Page LinkedIn du REM : <https://www.linkedin.com/company/european-migration-network>

Compte Twitter du REM : <https://twitter.com/emnmigration>

Page YouTube du REM : <https://www.youtube.com/channel/UCp4RiZkN1NlggtpSIFvVzkg>

Image : © istockphoto (couverture)

Icônes réalisées par Freepik à partir de www.flaticon.com et vecteezy.com

SOMMAIRE

1. POINTS CLÉS	4
2. INTRODUCTION	5
Principaux objectifs et portée de la note de synthèse	5
Contexte politique	6
3. STRATÉGIES ET POLITIQUES NATIONALES	9
4. INITIATIVES VISANT À AMÉLIORER LES PERSPECTIVES DES POPULATIONS DÉPLACÉES DANS LES PAYS DE PREMIER ACCUEIL ET DE TRANSIT NON-MEMBRES DE L'UE.....	14
Approches efficaces.....	16
Principaux défis	18



1. POINTS CLÉS

Ce document donne un aperçu des stratégies et des initiatives mises en place par les États membres du Réseau européen des migrations (REM) pour améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'Union européenne (UE). Elle identifie également les bonnes pratiques qui pourraient servir de point de départ pour développer ou améliorer des initiatives de soutien durables. L'analyse a été préparée sur la base des contributions de 20 États membres du REM¹.

- Plus de la moitié (12) des 20 États membres du REM qui ont participé à cette note de synthèse tentent d'améliorer les perspectives des personnes déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE dans le cadre de leur politique. Quatre ont une stratégie ou une politique principalement dédiée à cet objectif, tandis que huit l'abordent dans le cadre de leurs stratégies et politiques nationales de développement et/ou de migration plus larges. Huit États membres du REM ne font pas spécifiquement référence à l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans l'une de leurs stratégies ou politiques nationales.
- Les stratégies et les politiques sont souvent liées à des accords internationaux et européens plus larges, tels que le Pacte mondial sur les réfugiés², les Objectifs de Développement Durable (ODD)³ et le Nouveau Pacte de l'UE sur la migration et l'asile⁴.
- Bien qu'il y ait de forts points communs entre les stratégies et les politiques rapportées, celles qui sont principalement dédiées à l'amélioration des perspectives des populations déplacées visent généralement à empêcher la poursuite des déplacements, à protéger et à promouvoir les droits de l'Homme, et à améliorer la résilience des personnes déplacées. Dans les États membres du REM qui couvrent l'amélioration des perspectives dans le cadre de leurs politiques de développement et/ou de migration, l'objectif principal est souvent de s'attaquer aux causes profondes du déplacement forcé. Le champ d'application géographique des stratégies et des politiques varie, allant d'un champ d'application très large comprenant plusieurs pays et régions à un champ d'application plus limité, par exemple le déplacement des populations dans les pays touchés par la crise en Syrie.
- 14 États membres du REM financent/mettent en œuvre des initiatives spécifiques pour améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE. Ces initiatives sont financées par les États membres du REM eux-mêmes (ou avec des contributions des pays d'accueil) ou dans le cadre d'initiatives de l'UE telles que les fonds fiduciaires de l'UE. Les initiatives rapportées comportent différents types d'activités (par exemple, l'éducation, la formation professionnelle, les opportunités d'emploi, le soutien aux moyens de subsistance, le soutien psychosocial) et un large éventail de zones géographiques (par exemple, le Moyen-Orient, la Corne de l'Afrique, l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Est, l'Europe centrale et orientale/Balkans occidentaux et l'Amérique latine). Ils sont mis en œuvre en coopération avec différents types de partenaires (par exemple, des organisations non gouvernementales (ONG) locales, des ONG nationales, des organisations internationales, les Nations unies et les autorités nationales et locales).
- Plusieurs facteurs de réussite contribuent à l'efficacité des approches visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE. Les plus fréquemment cités sont l'adoption d'une approche fondée sur le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (dite triple lien)⁵, l'apport d'un financement pluriannuel, flexible et prévisible, et l'inclusion des populations d'accueil dans le champ d'application de l'initiative. Plusieurs États membres du REM ont également identifié des moyens spécifiques pour renforcer la coopération et les partenariats afin d'améliorer les perspectives des populations déplacées, y compris l'établissement de dialogues/réseaux régionaux, le rassemblement d'organisations qui reçoivent des fonds pour partager des informations, et la promotion de la collaboration dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés.
- Certains défis ont également été identifiés comme entravant la mise en œuvre réussie de ces initiatives. Il s'agit notamment des conditions socio-économiques difficiles dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE, des restrictions légales limitant l'accès des personnes déplacées au marché du travail dans le pays d'accueil, des conflits d'intérêts entre les gouvernements d'accueil et les donateurs, des difficultés d'accès dues à la situation sécuritaire, ainsi que de la pandémie de Covid-19.



2. INTRODUCTION

Principaux objectifs et portée de la note de synthèse

Cette note de synthèse (Inform) fournit un aperçu des stratégies et initiatives mises en place par les États membres du REM pour améliorer les perspectives des populations déplacées⁶ dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE. Elle

identifie également les bonnes pratiques qui pourraient servir de point de départ pour développer ou améliorer les initiatives de soutien durable.

Améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE est une priorité pour les décideurs politiques de l'UE⁷.

1 AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HU, IE, LT, LU, LV, NL, PL, SI, SK.

2 Nations unies (ONU), « Pacte mondial sur les réfugiés », 2018, <https://www.unhcr.org/5c658aed4>, dernier accès le 26 mai 2022.

3 Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), "The Sustainable Development Goals and the Global Compact on Refugees, Working together to ensure that refugees and host communities are not left behind" (Les objectifs de développement durable et le Pacte mondial sur les réfugiés, Travailler ensemble pour que les réfugiés et les communautés d'accueil ne soient pas laissés pour compte), s.d., <https://www.unhcr.org/5efcb5004.pdf>, dernier accès le 13 octobre 2022.

4 Communication de la Commission sur un nouveau Pacte sur les migrations et l'asile, COM(2020) 609 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:52020DC0609>, dernier accès le 20 décembre 2022.

5 Voir : Comité d'aide au développement (CAD), « Recommandation sur les relations entre l'aide humanitaire, le développement et la paix », 2019, <https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/643/643.fr.pdf>, dernier accès le 8 novembre 2022.

6 Dans le contexte mondial, le terme « déplacé » désigne l'éloignement forcé d'une personne de son domicile ou de son pays, souvent en raison d'un conflit armé ou d'une catastrophe naturelle. Dans le contexte de l'UE, il s'agit d'un ressortissant de pays tiers ou apatride qui a dû quitter son pays ou région d'origine, ou a été évacué, notamment à la suite d'un appel lancé par des organisations internationales, dont le retour dans des conditions sûres et durables est impossible en raison de la situation régnant dans ce pays, et qui peuvent éventuellement relever du champ d'application de l'article 1A de la convention et du protocole de Genève relatifs au statut des réfugiés ou d'autres instruments internationaux ou nationaux de protection internationale, en particulier (i) une personne qui a fui des zones de conflit armé ou de violence endémique ; (ii) une personne gravement menacée ou qui a été victime de violations systématiques ou généralisées de ses droits de l'homme. Voir : REM, « Glossaire asile et migration 6.0 », 2018, <https://home-affairs.ec.europa.eu/system/files/2020-09/emn-glossary-fr-version.pdf>, dernier accès le 8 novembre 2022.

7 Commission européenne, "Irregular Migration & Return" (Migration irrégulière et retour), Direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME), https://ec.europa.eu/home-affairs/irregular-migration-return_en, dernier accès le 26 mai 2022.

Les objectifs sont multiples : ils vont de la réduction des causes profondes de la migration irrégulière/forcée (vers l'étranger) à la promotion de la dignité, de l'autonomie et des droits de l'Homme des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil. Tout porte à croire que l'autonomie et la résilience des populations déplacées et des communautés d'accueil se sont détériorées dans le contexte de la pandémie de Covid-19⁸. Les conséquences de la pandémie touchent de manière disproportionnée les populations de réfugiés en raison de leurs conditions de vie précaires, de leur emploi irrégulier et de leurs difficultés à accéder aux systèmes nationaux de protection sociale⁹. En outre, l'augmentation du nombre de personnes déplacées de force à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, combinée à l'augmentation des prix des produits de base, a mis à rude épreuve des ressources déjà limitées, augmentant la concurrence pour les ressources disponibles¹⁰.

À la lumière de ce qui précède, les objectifs spécifiques de cette note de synthèse sont :

- Examiner les stratégies/politiques nationales visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE, et faire le point sur les engagements et les objectifs des États membres du REM pour accroître le soutien aux moyens de subsistance durables.
- Comprendre si et comment les stratégies/politiques nationales font référence, intègrent et contribuent aux cadres européens et internationaux existants visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE.
- Fournir des exemples de programmes/initiatives des États membres du REM visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE afin d'identifier les bonnes pratiques, ainsi que d'explorer les possibilités de renforcement et de développement des partenariats et de la coopération (frontalière).

Le champ d'application de la note de synthèse couvre les stratégies et politiques nationales actuelles répondant aux besoins (socio-économiques) à moyen et long terme des populations déplacées, ainsi que les programmes et initiatives spécifiques mis en œuvre ou financés dans le cadre de la coopération des États membres du REM avec les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE. Les « perspectives » des personnes déplacées sont comprises comme l'ensemble des éléments qui constituent des moyens de subsistance durables¹¹.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ne sont

pas incluses dans le champ d'application de cette note de synthèse car elle se concentre uniquement sur les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE.

Cette note de synthèse a été préparée sur la base des contributions de 20 États membres du REM¹².

Contexte politique

En mai 2022, plus de 100 millions de personnes dans le monde étaient déplacées de force (contre 89,3 millions à la fin de 2021). Le nombre de personnes déplacées a considérablement augmenté depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022¹³.

La plupart des réfugiés (72 %) restent dans les pays proches de leur lieu d'origine, qui sont pour la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire¹⁴. En 2020, seul un réfugié sur 100 a trouvé une solution durable¹⁵ et plus de 16 millions de réfugiés vivaient dans cette situation de façon prolongée¹⁶ (quatre millions de plus qu'en 2016)¹⁷. Bien que la responsabilité première de la promotion des initiatives de développement ciblant les populations déplacées incombe aux gouvernements d'accueil, ceux-ci manquent souvent de ressources et/ou de capacités pour le faire¹⁸, c'est pourquoi les contributions des acteurs internationaux et des organisations de la société civile (par exemple, les organisations de la diaspora) sont d'une importance capitale.

Alors que les populations déplacées bénéficient de l'aide humanitaire, elles sont souvent exclues des programmes et initiatives de développement qui pourraient mieux répondre à leurs besoins et vulnérabilités à long terme (par exemple, en raison d'obstacles découlant des politiques et législations restrictives de l'État d'accueil)¹⁹. Le manque d'initiatives de développement peut compromettre les opportunités pour les populations déplacées de devenir plus autonomes et peut augmenter la probabilité de mouvements secondaires et de mouvements en dehors de leurs régions d'origine²⁰. En revanche, l'accès aux approches basées sur le développement peut créer une situation gagnant-gagnant pour les populations déplacées et les communautés d'accueil²¹. Il existe un certain nombre d'exemples de mesures de développement qui ont contribué avec succès à améliorer les moyens de subsistance durables des populations déplacées tout en leur permettant de contribuer aux économies locales et de soutenir le développement des communautés d'accueil, améliorant ainsi les relations entre les deux groupes²².

Des cadres politiques et des initiatives ont été développés au niveau mondial et européen pour relever ces défis. Par exemple, le

8 HCR, « Rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés », 2021, <https://www.unhcr.org/global-compact-refugees-indicator-report/>, dernier accès le 26 mai 2022.

9 HCR, "Leave no one behind : promoting effective access of refugees in social protection systems in post-pandemic Europe" (Ne laissez personne de côté : promouvoir l'accès effectif des réfugiés aux systèmes de protection sociale dans l'Europe post-pandémique), 2021, <https://www.unhcr.org/61558a764.pdf>, dernier accès le 16 décembre 2022.

10 HCR, "The price the world's forcibly displaced" (Le prix des personnes déplacées de force dans le monde), 2022, <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/94302>, dernier accès le 19 décembre 2022.

11 Les « moyens de subsistance durables » comprennent les capacités, les biens (ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires pour vivre. Un moyen de subsistance est durable lorsqu'il peut faire face au stress et aux chocs, les surmonter et maintenir ou améliorer ses capacités et ses biens, aujourd'hui et à l'avenir, sans porter atteinte à la base de ressources naturelles. Ici, les approches des moyens de subsistance durables sont considérées comme englobant trois composantes : (1) la promotion des moyens de subsistance (c'est-à-dire le capital humain, le capital naturel, le capital physique et le capital financier) ; (2) les stratégies de subsistance (les activités et les choix que les gens entreprennent pour atteindre leurs objectifs de subsistance) ; et (3) l'obtention de résultats en matière de moyens de subsistance tels que l'augmentation des revenus (par exemple, en espèces), la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la qualité de vie (par exemple, de l'argent liquide), la réduction de la vulnérabilité (par exemple, une meilleure résilience grâce à l'augmentation des actifs), l'amélioration de la sécurité alimentaire (par exemple, l'augmentation du capital financier pour acheter de la nourriture) et une utilisation plus durable des ressources naturelles (par exemple, des droits de propriété appropriés). Voir : Groupe d'étude sur le développement de l'Université de Zurich, "The Sustainable Livelihood Approach" (L'approche des moyens de subsistance durables), <https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/sla-gamper-kollmair.pdf>, consulté pour la dernière fois le 8 novembre 2022.

12 AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HU, IE, LT, LU, LV, NL, PL, SI, SK.

13 HCR, "Refugee Data Finder" (données sur les réfugiés), <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/insights/explainers/100-million-forcibly-displaced.html>, dernier accès le 13 octobre 2022.

14 HCR, Rapport sur les tendances mondiales 2021, <https://www.unhcr.org/fr/62aa6e24>, dernier accès le 17 juin 2022.

15 Les « solutions durables » sont tous les moyens par lesquels la situation des réfugiés peut être résolue de manière satisfaisante et permanente pour leur permettre de mener une vie normale. Le HCR poursuit traditionnellement les solutions durables que sont le rapatriement volontaire, l'intégration locale et la réinstallation. Voir : HCR, « Glossaire des termes », <https://www.unhcr.org/fr/5162da139.pdf>, dernier accès le 8 novembre 2022.

16 Défini comme une situation dans laquelle 25 000 réfugiés ou plus de la même nationalité sont en exil depuis cinq ans ou plus dans un pays d'asile donné. Voir : HCR, « Situations de réfugiés prolongées », 2004, <https://www.unhcr.org/fr-fr/excom/standcom/4b30a665e/situations-refugies-prolongees.html>, dernier accès le 4 octobre 2022.

17 HCR, "Global Compact on Refugees Indicator Report" (Rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés), 2021, https://www.unhcr.org/global-compact-refugees-indicator-report/wp-content/uploads/sites/143/2021/11/2021_GCR-Indicator-Report_spread_web.pdf, dernier accès le 26 mai 2022.

18 Vivre dignement : de la dépendance vis-à-vis de l'aide à l'autonomie. Les déplacements forcés et le développement, COM (2016) 234 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016DC0234&from=ES>, dernier accès le 13 octobre 2022.

19 Ibid.

20 Ibid.

21 Betts, A., "Socio-Economic Integration for Refugees" (Intégration économique des réfugiés), <https://www.emn.at/wp-content/uploads/2022/03/emn-austria-2022-a-betts.pdf>, dernier accès le 26 mai 2022.

22 Ibid.

Pacte mondial sur les réfugiés a été mis en place par la communauté internationale en 2018 pour servir de cadre mondial (non contraignant) pour un meilleur partage des responsabilités et une meilleure coopération internationale dans la recherche de solutions durables pour les réfugiés²³. Le Pacte mondial sur les réfugiés poursuit quatre objectifs principaux : alléger les pressions sur les pays d'accueil ; renforcer l'autonomie des réfugiés ; élargir l'accès aux solutions des pays tiers ; et soutenir les conditions de mise en œuvre d'un retour en sécurité et dans la dignité dans les pays d'origine. L'objectif visant à renforcer l'autonomie des réfugiés comprend l'augmentation des possibilités d'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux moyens de subsistance et au marché du travail. Le Pacte mondial sur les réfugiés encourage également les États signataires à favoriser une croissance économique inclusive pour les réfugiés (et les communautés d'accueil) en fournissant un soutien financier et une expertise pour promouvoir les opportunités économiques, le travail décent, la création d'emplois et les programmes d'entrepreneuriat²⁴. Le Pacte mondial sur les réfugiés lie le déplacement forcé à l'**Agenda 2030 pour le développement durable et aux ODD**²⁵, ce qui inclut les réfugiés dans la catégorie des personnes vulnérables qui ne doivent pas être laissées pour compte²⁶. En 2019, le premier **Forum mondial des réfugiés** a permis de partager des bonnes pratiques et de permettre aux participants (dont des États, des organisations internationales et des organisations de la société

civile) de prendre des engagements qui feront progresser les objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Cependant, la pandémie de Covid-19 a remis en cause et retardé la mise en œuvre de nombre de ces promesses²⁷.

En 2016, la Commission européenne a publié la Communication « **Vivre dignement : de la dépendance vis-à-vis de l'aide à l'autonomie. Les déplacements forcés et le développement** »²⁸. Cette Communication établit un cadre politique pour prévenir les déplacements prolongés et réduire progressivement la dépendance à l'aide dans les contextes de déplacement, en favorisant l'autonomie des populations déplacées (c'est-à-dire en promouvant l'accès à l'éducation, au logement, à la propriété terrestre, aux opportunités de subsistance, et en soutenant leur interaction avec les communautés d'accueil)²⁹. La Communication plaide en faveur d'un renforcement de la coopération entre les acteurs du développement et de l'aide humanitaire et avec les gouvernements des pays d'accueil (par exemple, par le biais des fonds fiduciaires de l'UE et de l'instrument pour le voisinage, le développement et la coopération internationale (Global Europe – NDICI - Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument) voir encadré 1). La Commission européenne a été à l'avant-garde de ce nouveau domaine et a fourni des efforts pour intégrer les personnes déplacées de force dans les programmes de développement de l'UE.

Encadré 1 : Les fonds fiduciaires de l'UE³⁰

Depuis 2013, l'UE utilise des fonds fiduciaires multi donateurs, les « fonds fiduciaires de l'UE » (EU Trust Funds), comme mécanismes de financement pour mettre en œuvre des actions de coopération internationale et de développement. Dans le cadre des fonds fiduciaires de l'UE, un ou plusieurs donateurs (États membres ou autres entités) mettent en commun leurs contributions financières pour répondre à des défis majeurs tels que les déplacements de population déclenchés par des catastrophes naturelles et des conflits. Les fonds fiduciaires de l'UE ont facilité la coordination et la prise de décision et ont bénéficié de l'effet de levier de ressources supplémentaires. Au fil des années, l'UE a créé un certain nombre de fonds fiduciaires européens, notamment :

■ **Le Fonds fiduciaire de l'UE pour la République centrafricaine Bêkou** - initialement créé pour répondre aux conséquences de la crise de 2013 en République centrafricaine. Il comprenait la fourniture d'une protection et d'une assistance aux réfugiés³¹.

■ **Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique** créé en 2015 pour apporter une réponse intégrée et coordonnée aux causes profondes de l'instabilité, de la migration irrégulière et des déplacements forcés. Deux de ses principaux objectifs stratégiques sont de créer de plus grandes opportunités économiques et d'emploi et de renforcer la résilience des

communautés (y compris les migrants et les personnes déplacées de force)³².

■ **Le Fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne** - lancé en 2014 pour apporter un soutien (éducatif, économique, social, sanitaire) aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil en Irak, en Jordanie, au Liban et en Turquie, ainsi que pour couvrir certaines interventions de moindre envergure en Arménie, en Égypte, en Syrie et dans les Balkans occidentaux³³.

Les fonds fiduciaires de l'UE n'ont pas été renouvelés dans le cadre du nouveau cycle budgétaire de l'UE (2021-2027) et leurs priorités seront désormais financées par le **nouvel instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale (2021-2027)** qui est entré en vigueur en juin 2021. Ce nouvel instrument a remplacé et fusionné dix instruments de financement de l'UE différents dans le cadre du cycle budgétaire précédent (2014-2020) (y compris les fonds fiduciaires de l'UE) en un seul instrument global afin de mieux répondre aux priorités de la politique extérieure de l'UE, y compris les partenariats relatifs à la question migratoire (s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés ; gestion des migrations ; solutions durables pour les réfugiés ; et voies légales). Ce nouvel instrument de l'UE sera principalement mis en œuvre par le biais de programmes géographiques (Voisinage³⁴, Afrique subsaharienne, Asie et Pacifique, et Amériques et Caraïbes³⁵).

23 ONU, « Pacte mondial sur les réfugiés », 2018, <https://www.unhcr.org/5c658aed4>, dernier accès le 26 mai 2022.

24 Ibid.

25 HCR, "The Sustainable Development Goals and the Global Compact on Refugees: Working together to ensure that refugees and host communities are not left behind" (Les Objectifs de développement durable et le Pacte mondial sur les réfugiés : Travailler ensemble pour s'assurer que les réfugiés et les communautés d'accueil ne sont pas laissés pour compte), <https://www.unhcr.org/5efcb5004.pdf>, dernier accès le 13 octobre 2022.

26 Assemblée générale des Nations unies, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », A/RES/70/1, https://unctad.org/system/files/official-document/ares70d1_fr.pdf, dernier accès le 3 octobre 2022.

27 HCR, "Global Compact on Refugees Indicator Report" (rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés), 2021, https://www.unhcr.org/global-compact-refugees-indicator-report/wp-content/uploads/sites/143/2021/11/2021_GCR-Indicator-Report_spread_web.pdf, dernier accès le 3 octobre 2022.

28 Vivre dignement : de la dépendance vis-à-vis de l'aide à l'autonomie. Les déplacements forcés et le développement, COM(2016) 234 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016DC0234&from=ES>, dernier accès le 3 octobre 2022.

29 Ibid.

30 Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), "Trust Funds" (fonds fiduciaire), https://international-partnerships.ec.europa.eu/funding/funding-instruments/trust-funds_en, dernier accès le 13 octobre 2022.

31 Commission européenne, « Fonds fiduciaire Bêkou », https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/programming/programmes/bekou-trust-fund_fr, dernier accès le 13 octobre 2022.

32 Commission européenne, "EU Emergency Trust fund for Africa" (Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique), https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/index_en, dernier accès le 13 octobre 2022.

33 Commission européenne, "EU Regional Trust Fund in Response to the Syrian crisis" (Fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne), https://trustfund-syria-region.ec.europa.eu/index_en, dernier accès le 13 octobre 2022.

34 Commission européenne, "European Neighbourhood Policy" (Politique européenne de voisinage), https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/european-neighbourhood-policy_en, dernier accès le 2 décembre 2022.

35 Service européen pour l'action extérieure (SEAE), "The new "NDICI - Global Europe" (2021-2027)" (Le nouveau NDICI - Global Europe), https://www.eeas.europa.eu/eeas/new-%E2%80%98ndici-global-eu-rope%E2%80%99-2021-2027_fr, dernier accès le 8 novembre 2022.

Dans le cadre du **Nouveau Pacte sur la migration et l'asile**³⁶, la Commission européenne a réaffirmé son engagement à soutenir les pays tiers confrontés à une pression migratoire importante, notamment en apportant une aide vitale aux populations déplacées et en encourageant les initiatives de développement durable. Le nouveau Pacte sur la migration et l'asile reconnaît que les causes profondes des migrations irrégulières et des déplacements forcés sont complexes et souligne l'importance de réduire la pauvreté et les inégalités et de promouvoir le développement humain, l'emploi et les opportunités économiques

(y compris par des instruments de politique extérieure). Néanmoins, elle souligne également que les efforts déployés au niveau de l'UE ne sont pas suffisants. La coordination entre l'UE et les États membres à tous les niveaux (bilatéral/multilatéral et régional) est essentielle et l'implication des États membres dans l'approche de l'UE en matière de déplacement forcé s'est avérée être la clé du succès³⁷. Dans ce contexte, le nouveau Pacte sur la migration et l'asile indique également que l'UE pourrait s'appuyer sur l'expérience des États membres et des partenaires clés pour développer sa propre approche.



3. STRATÉGIES ET POLITIQUES NATIONALES

Quatre États membres du REM³⁸ ont une stratégie ou une politique spécifique qui vise principalement à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE. Les quatre stratégies et politiques sont également intégrées dans les politiques de développement plus larges de ces pays. Huit États membres du REM³⁹ inscrivent cet objectif dans le cadre d'une stratégie ou d'une politique nationale de développement et/ou de migration plus large, tandis que huit autres⁴⁰ ne font pas spécifiquement référence à l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE dans l'une de leurs stratégies ou politiques nationales.

La Belgique, la République tchèque, l'Allemagne et les Pays-Bas disposent chacun d'une stratégie ou d'une politique spécifique visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE, et leurs stratégies ciblent également les communautés d'accueil et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En Allemagne, la politique est limitée aux pays les plus touchés par le conflit en Syrie, tandis que les trois autres pays ciblent des régions géographiques plus vastes. Si les stratégies et les politiques partagent l'objectif général d'améliorer les perspectives des populations déplacées, il existe également quelques différences. Par exemple, en République tchèque, la politique est

principalement liée aux objectifs du pays en matière de migration externe (y compris le soutien aux pays d'origine et de transit dans la gestion des migrations). Aux Pays-Bas, la politique vise à atteindre deux des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés (soulager la pression sur les pays d'accueil et accroître l'autonomie des réfugiés) et à contribuer aux objectifs de gestion des migrations (notamment la prévention de la poursuite des mouvements). En Belgique, la stratégie comporte quelques objectifs généraux, dont la protection et le respect des droits de l'Homme, l'amélioration de la résilience des populations déplacées et la promotion d'une bonne gestion des migrations. En Allemagne, la stratégie vise principalement à créer des perspectives économiques en finançant des opportunités d'emploi à court terme (voir tableau 1).

Comme mentionné ci-dessus, ces quatre stratégies et politiques sont intégrées dans les politiques de développement plus larges de ces pays. En République tchèque et aux Pays-Bas, les politiques sont également liées à la dimension externe de leurs politiques migratoires. Les quatre stratégies et politiques sont liées à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés. La Belgique et les Pays-Bas font également référence aux ODD, tandis que le Pacte européen sur la migration et l'asile est mentionné par la Belgique et la République tchèque. La stratégie de la Belgique est également liée au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Tableau 1 : Aperçu des stratégies et politiques nationales visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE

État membre du REM	Stratégie/politique nationale	Lien avec les cadres européens / internationaux	Objectifs	Groupe cible	Cible géographique
Allemagne (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ))	Partenariat pour les perspectives (<i>Partnership for Prospects - P4P</i>) (2016)	<ul style="list-style-type: none"> Pacte mondial sur les réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions de vie des réfugiés, des personnes déplacées dans leur propre pays et des populations vulnérables des communautés d'accueil dans les pays les plus touchés par le conflit en Syrie, par le biais d'emplois à court terme et d'opportunités de revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> Réfugiés syriens Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays Communautés d'accueil 	Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Irak, Jordanie, Syrie, Turquie).

36 Communication de la Commission sur un nouveau pacte sur les migrations et l'asile, COM(2020) 609 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:52020DC0609>, dernier accès le 20 décembre 2022.

37 Ibid.

38 BE, CZ, DE, NL.

39 AT, BG, ES, FI, FR, HU, IE, SK.

40 CY, EE, EL, LT, LU, LV, PL, SI.

État membre du REM	Stratégie/politique nationale	Lien avec les cadres européens / internationaux	Objectifs	Groupe cible	Cible géographique
Belgique (Direction générale belge de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD))	Note stratégique sur « La migration comme levier de développement » (2022)	<ul style="list-style-type: none"> • Pacte mondial sur les réfugiés • Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières • Stratégie institutionnelle de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur la migration et le développement durable • ODD • Pacte européen sur la migration et l'asile 	<p>Les objectifs pertinents sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et promouvoir une bonne gestion des migrations par les différents acteurs à tous les niveaux (international, national, régional, local). • Promouvoir la protection et le respect des droits de l'homme, ainsi que le bien-être et la résilience des migrants, des réfugiés et des communautés d'accueil. • Utiliser et promouvoir le potentiel des migrations pour le développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants • Réfugiés • Personnes déplacées dans leur propre pays • Apatrides • Communautés d'accueil 	Les pays auxquels l'Agence belge de coopération au développement (Enabel) accorde une attention particulière (la région du Sahel et l'Afrique de l'Ouest, la région des Grands Lacs, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient).
Pays-Bas	Politique d'accueil dans la région (2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Pacte mondial sur les réfugiés • ODD 	<ul style="list-style-type: none"> • Soulager la pression sur les pays d'accueil • Accroître l'autonomie des réfugiés • Contribuer aux objectifs de gestion des migrations, notamment la réduction des migrations entrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfugiés • Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays • Communautés d'accueil 	Principalement axée sur la Corne de l'Afrique et la région de la Syrie. Expansion future dans la région de l'Afghanistan.
République Tchèque (Ministère de l'Intérieur)	Document conceptuel du programme d'aide sur place du ministère de l'Intérieur en tant qu'instrument de la politique de migration externe de la République tchèque (2021)	<ul style="list-style-type: none"> • Pacte mondial sur les réfugiés • Pacte européen sur la migration et l'asile 	<p>Les objectifs pertinents sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les pays d'origine et de transit qui accueillent des groupes importants de personnes déplacées de force. • Aider à renforcer les capacités de lutte contre la migration irrégulière, y compris le trafic de migrants, et de protection des frontières. • Soutenir les pays concernés dans la gestion et le développement des systèmes locaux d'asile et de migration. • Stabiliser la situation des populations déplacées de force dans les pays de premier accueil et les communautés d'accueil, et soutenir les solutions durables. • Fournir une aide directe aux populations déplacées de force. 	<ul style="list-style-type: none"> • Populations déplacées de force (y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) • Autres personnes en déplacement • Communautés d'accueil 	Voisinage de l'UE (en particulier les Balkans occidentaux), Moyen-Orient, Afrique du Nord et région du Sahel.

Les quatre États membres du REM s'appuient sur divers mécanismes et partenariats pour mettre en œuvre leurs stratégies et leurs politiques. Par exemple, le Partenariat pour les perspectives (P4P) allemand est principalement mis en œuvre par des agences gouvernementales (la Banque de Développement KfW, l'Agence Allemande pour la Coopération Internationale (GIZ)) en collaboration avec un large éventail de partenaires internationaux et nationaux, y compris des organisations internationales et des organisations de la société civile. En Belgique, la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire est principalement responsable de la mise en œuvre de la Note stratégique sur « La migration comme levier de développement », en collaboration avec Enabel et les postes diplomatiques. Elle s'appuie également sur la coopération avec les institutions et agences publiques⁴¹, les organisations de la société civile, les individus/organisations de la diaspora et le secteur privé. Les Pays-Bas utilisent plusieurs instruments pour mettre en œuvre leur politique d'accueil dans la région (voir encadré 2).

Encadré 2 : Les Pays-Bas - principaux instruments pour atteindre les objectifs de la politique d'accueil dans la région

■ Partenariat pour les perspectives (Prospects Partnership) : un modèle de collaboration innovant sur cinq ans avec la Société financière internationale (SFI), l'Organisation internationale du travail (OIT), le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale. Ce partenariat vise à améliorer les perspectives des réfugiés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil vulnérables.

■ Investissement dans les ONG locales : les Pays-Bas travaillent avec de nombreuses ONG et organisations locales dans le cadre du Partenariat pour les perspectives. Ils investissent également dans des ONG internationales et locales par le biais du cadre de subventions « Migration et développement » (subsidiëkader Migratie en Ontwikkeling), qui a été créé en 2018.

■ Mécanisme de financement concessionnel mondial (Global Concessional Finance Facility - GCFF) de la Banque mondiale : Ce mécanisme fournit un soutien au développement à des conditions concessionnelles aux pays à revenu intermédiaire touchés par des crises de réfugiés à travers le monde. Les Pays-Bas sont affiliés au mécanisme de financement concessionnel mondial en tant que « pays de soutien ».

41 Par exemple, l'Office de l'immigration, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil), le Centre fédéral des migrations et la police fédérale.

La plupart des huit États membres du REM qui intègrent l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans le cadre de politiques nationales plus larges ont indiqué que cet aspect était traité **dans leurs stratégies et/ou politiques nationales générales de coopération au développement**⁴². Certains pays⁴³ intègrent également ces perspectives dans le cadre de leurs **politiques migratoires nationales** (par exemple, la dimension externe de la migration). L'Autriche et la République slovaque intègrent également les aspects liés à l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans des stratégies spécifiques au pays ou des accords spécifiques avec les pays de premier accueil et de transit (Ouganda et Kenya, respectivement). En Espagne, l'amélioration des perspectives des populations déplacées est intégrée dans la stratégie de coopération plus large pour l'Afrique sub-saharienne et pour la Colombie. En Autriche, elle relève du programme gouvernemental plus large.

La plupart de ces États membres du REM⁴⁴ abordent l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans le cadre de l'objectif plus large de traitement des causes structurelles/racines du déplacement forcé et de la migration irrégulière (des pays d'origine et des pays de premier accueil). L'Autriche, par exemple, met l'accent sur la réduction des causes structurelles de la migration irrégulière. En Bulgarie, l'aide envisagée pour améliorer

les perspectives des populations déplacées (par exemple en créant des opportunités d'emploi locales et en renforçant la stabilité et la paix) est également liée à la nécessité de réduire les causes profondes de la migration irrégulière et des mouvements de réfugiés. De même, en République slovaque, les stratégies nationales de migration et de développement couvrent toutes deux l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans le contexte des efforts du pays pour réduire les causes de la migration irrégulière dans les pays d'origine et de transit. En Finlande, la politique de développement vise à créer des impacts sociaux durables susceptibles d'influencer les moteurs de la migration forcée et volontaire. En France, l'amélioration des perspectives est liée à l'objectif de développement plus large consistant à réduire les facteurs de déplacement forcé tout en favorisant les voies de migration légales et en veillant au respect des droits de l'Homme et de la dignité des populations déplacées. En Irlande, l'amélioration des perspectives des populations déplacées est liée à l'objectif de développement du gouvernement irlandais, qui consiste à réduire les besoins humanitaires et à favoriser la résilience des moyens de subsistance. Le tableau 2 donne un aperçu des stratégies et politiques nationales qui incluent ou font référence à l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE.

Tableau 2 : Stratégies et politiques nationales qui incluent ou font référence à l'amélioration des perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE



Migration



Développement

État membre du REM	Domaine politique	Stratégie/politique nationale	Principales zones géographiques
Autriche	 	<p>Le programme gouvernemental 2020-2024 met davantage l'accent sur les migrations dans le cadre de la coopération au développement (y compris dans les pays d'origine et dans les pays de premier accueil et de transit). Il vise à promouvoir l'aide et les perspectives dans les pays d'origine et de premier accueil afin de réduire la migration irrégulière. Cette approche est également intégrée dans le programme triennal de la politique autrichienne de développement (2022-2024).</p> <p>La politique de développement autrichienne 2022-2024 souligne l'importance d'offrir des perspectives et des opportunités aux populations déplacées et aux communautés d'accueil (en améliorant les conditions politiques, économiques et sociales) afin de s'attaquer aux causes structurelles des déplacements forcés et de la migration irrégulière.</p>	<p>Principaux pays d'origine et de premier accueil.</p> <p>Europe du Sud-Est/Balkans occidentaux, Caucase du Sud, Afrique occidentale/Sahel, Afrique orientale/Corne de l'Afrique, Afrique australe, Bhoutan (jusqu'en 2023), Palestine.</p>
Bulgarie		<p>Le programme à moyen terme pour le développement et l'aide humanitaire de la République de Bulgarie 2020-2024 fait référence à la fourniture d'une aide humanitaire et d'une aide au développement aux pays partenaires afin de s'attaquer aux causes profondes des migrations irrégulières et des vagues de réfugiés en promouvant le développement durable, en créant des possibilités d'emploi au niveau local et en renforçant la stabilité et la paix.</p>	<p>Balkans occidentaux, pays du Partenariat oriental, Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Asie.</p>
Espagne		<p>Le cinquième plan cadre de la coopération espagnole 2018-2021 en Afrique subsaharienne vise à renforcer la résilience des groupes les plus vulnérables (y compris les populations déplacées) pour répondre aux risques qui peuvent survenir (notamment les risques liés au changement climatique et leur impact sur la santé et la sécurité alimentaire).</p> <p>La Colombie est une priorité pour la coopération et l'aide humanitaire de l'Espagne, qui englobe également les réfugiés vénézuéliens dans le pays.</p>	<p>Afrique subsaharienne, Amérique du Sud.</p>

42 AT, BG, ES, FI, FR, HU, IE, SK.

43 AT (l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de migration est incluse dans le programme gouvernemental actuel 2020-2024), BG, FR, SK.

44 AT, BG, FI, FR, HU, SK.

État membre du REM	Domaine politique	Stratégie/politique nationale	Principales zones géographiques
Finlande		La politique de développement de la Finlande reconnaît le rôle de la migration sur le développement. Elle définit un certain nombre de priorités de développement (promotion des droits des femmes et des filles, éducation, économies durables et travail décent, sociétés pacifiques, lutte contre le changement climatique) qui visent à créer des impacts sociaux durables pouvant également influencer les moteurs de la migration forcée et volontaire.	Éthiopie, Kenya, Mozambique, Somalie, Tanzanie, Afghanistan, Myanmar, Népal, Ukraine, Kirghizstan, Tadjikistan, Ouzbékistan. Au Moyen-Orient : Territoire palestinien, Syrie, pays voisins.
France	 	La stratégie française en matière de migration et de développement prévoit une coopération avec les pays tiers pour la mise en œuvre de projets ciblant les populations déplacées et/ou les migrations entre régions. L'aide française au développement fournie dans le cadre de cette stratégie vise, entre autres, à réduire les facteurs de déplacement forcé, tout en favorisant les voies de migration légales et en veillant au respect des droits de l'Homme et de la dignité des migrants. La stratégie de prévention, de résilience et de paix durable promeut la prise en compte des déplacements forcés dans les projets de développement, dans le but de maintenir la paix et de lutter contre la fragilité.	Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo ⁴⁵ .
Hongrie		La stratégie hongroise de coopération internationale au développement 2020-2025 vise à fournir une aide au développement aux populations déplacées (entre autres groupes) afin de s'attaquer aux causes profondes des migrations.	Afrique, Moyen-Orient.
Irlande		En 2019, le gouvernement irlandais a lancé une nouvelle politique de développement international, « Un monde meilleur » (<i>A Better World</i>), qui se concentre sur le principe du « d'abord les personnes les plus éloignées » (<i>furthest behind first</i>). Une priorité essentielle est de réduire les besoins humanitaires, notamment en soutenant les moyens de subsistance durables des populations déplacées. La politique s'engage de manière générale à renforcer les efforts déployés par le gouvernement irlandais dans le cadre de ses activités de développement afin de favoriser des moyens de subsistance résilients pour les personnes déplacées.	Toutes les zones géographiques dans lesquelles l'Irlande travaille au développement, avec un accent particulier sur l'Afrique subsaharienne.
République slovaque	 	La politique migratoire de la République slovaque à l'horizon 2025 comporte un chapitre consacré à la migration et au développement, qui mentionne brièvement l'amélioration des perspectives des populations déplacées en relation avec la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière en provenance des pays de transit. La stratégie à moyen terme pour la coopération au développement 2019-2023 affirme l'engagement du pays à réduire les causes de la migration irrégulière dans les pays de transit et d'origine en éliminant la pauvreté, en créant des opportunités d'emploi, en améliorant la sécurité alimentaire, en développant le potentiel humain et en augmentant la résilience économique et sociale des communautés.	Kenya, Moldavie, Géorgie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Kosovo, Macédoine du Nord, Serbie, Belarus, Ukraine, Irak, Liban, Syrie ⁴² .



4. INITIATIVES VISANT À AMÉLIORER LES PERSPECTIVES DES POPULATIONS DÉPLACÉES DANS LES PAYS DE PREMIER ACCUEIL ET DE TRANSIT NON-MEMBRES DE L'UES

La plupart des États membres du REM⁴⁷ mettent en œuvre et/ou financent des initiatives spécifiques pour améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non membres de l'UE dans un large éventail de zones géographiques, y compris le Moyen-Orient (par exemple, la Jordanie, le Liban, l'Irak, la Palestine)⁴⁸, la Corne de l'Afrique

(l'Ouganda, le Kenya, le Soudan, l'Éthiopie)⁴⁹, l'Afrique du Nord (par exemple, le Maroc, le Liberia, l'Égypte, la Tunisie)⁵⁰, l'Amérique latine (par exemple, la Colombie)⁵¹, l'Afrique de l'Ouest (par exemple, le Mali, le Niger)⁵², l'Europe centrale et orientale/les Balkans occidentaux (par exemple, la Moldova, l'Ukraine)⁵³ et l'Asie du Sud (par exemple, le Pakistan, le Bhoutan)⁵⁴.

45 Zones géographiques prioritaires définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID). La liste correspond aux dernières priorités approuvées par le CICID.

46 Sur la base de l'évaluation et à la suite de l'orientation de la coopération bilatérale au développement de la République slovaque pour 2022 (document plus détaillé élaboré chaque année sur la base de la stratégie à moyen terme pour la coopération au développement).

47 AT, BE, CY, CZ, DE, EE, ES, FR, HU, IE, LV, NL, PL, SK.

48 AT (Palestine), BE, CY, CZ, DE, EE, NL, SK.

49 AT, BE, EE, HU, IE, NL, SK.

50 BE, CZ, DE, PL, SK.

51 DE, ES, FR.

52 AT (Sahel), CZ, IE.

53 DE, EE, LV, SK.

54 AT (Bhoutan), DE.

La plupart de ces initiatives visent non seulement les populations déplacées présentes sur le territoire, mais aussi les communautés d'accueil, afin d'atténuer les éventuelles tensions sociales et de promouvoir la cohésion sociale. Les activités spécifiques varient considérablement mais comprennent généralement l'éducation et la formation professionnelle⁵⁵, la création d'opportunités d'emploi, l'augmentation de la sécurité alimentaire et des programmes de soutien aux moyens de subsistance⁵⁶. Plusieurs exemples incluent également la fourniture d'un soutien psychosocial⁵⁷. Les États membres du REM financent les initiatives soit directement, parfois par le biais d'un cofinancement des pays d'accueil, soit conjointement avec l'UE et d'autres États membres du REM (par exemple dans le cadre des fonds fiduciaires de l'UE). Les initiatives sont mises en œuvre en coopération avec un large éventail de partenaires, y compris des organisations internationales (par exemple le HCR, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF, l'OIT), des ONG nationales, des organisations locales, des autorités nationales et locales. Certains exemples d'initiatives sont décrits plus en détail dans les encadrés 3-7.

Encadré 3 : Belgique, France, Allemagne, Hongrie, Espagne - Projet « Quadra2 » - résilience des réfugiés, des personnes déplacées, des rapatriés et des communautés d'accueil en réponse aux crises prolongées en Syrie et en Irak⁵⁸

Le projet 'Quadra2' est une initiative de quatre ans (2019-2023) visant à renforcer la résilience des réfugiés, des personnes déplacées, des rapatriés et des communautés d'accueil en réponse aux crises prolongées en Syrie et en Irak. Elle soutient l'emploi et les activités qui génèrent des revenus pour les jeunes (en particulier les femmes). Cela inclut le développement de compétences pour les travailleurs semi-qualifiés en coopération avec le secteur privé. Le projet vise également à fournir une éducation aux enfants et aux jeunes.

Le programme est mis en œuvre conjointement par la GIZ, Expertise France, l'Agence espagnole pour le développement international (AECID), l'Aide inter-églises hongroise (HIA) et Enabel en Irak, Jordanie, Liban et Turquie.

Le projet est cofinancé par le Fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne, le Fonds Madad de l'UE, le BMZ (Allemagne) et l'AECID (Espagne).

Encadré 4 : Belgique - Programme de soutien aux installations de réfugiés dans le nord de l'Ouganda. Développement des moyens de subsistance et des compétences utiles au marché du travail pour les réfugiés et les communautés d'accueil⁵⁹

Cette initiative (2016-2024) est mise en œuvre dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique. Elle se concentre principalement sur l'accès des jeunes, des femmes, des filles réfugiées et des communautés d'accueil au développement des compétences, à l'accompagnement vers l'entrepreneuriat et à des services plus larges dans trois districts du nord-ouest de l'Ouganda. Étant donné que l'absence de compétences

professionnelles constitue un obstacle majeur au développement personnel et à l'amélioration des moyens de subsistance et que les emplois classiques sont souvent rares, le projet vise à fournir le financement et l'expertise nécessaires à la formation professionnelle et au développement du savoir-faire entrepreneurial parmi les bénéficiaires ciblés. Les résultats de cette initiative sont les suivants :

- L'amélioration de l'accès au développement de formation professionnelle (formation, compétences entrepreneuriales, kits de démarrage) pour les réfugiés et les communautés d'accueil (avec un accent particulier sur les jeunes, les femmes et les filles) dans le nord de l'Ouganda ;
- Le développement des compétences dans les trois districts est coordonné et aligné sur la Stratégie « Skilling Uganda » (qualification Ouganda), ainsi que sur les plans de réponse « Éducation » et « Emplois et moyens de subsistance » pour les réfugiés et les communautés d'accueil en Ouganda.

L'initiative est mise en œuvre en partenariat avec Finn Church Aid (FCA - Aide à l'Église finlandaise), Norwegian Refugee Council (NRC - Conseil norvégien pour les réfugiés), Aids Information Centre (AIC - Centre d'information sur le sida), Africa Non-Profit Chore (ANCHOR - Chœur des organisations à but non lucratif en Afrique), Youth Alive (la Jeunesse vivante), Community Empowerment for Rural Development (CEFORD - l'Autonomisation des communautés pour le développement rural) et Forum for African Women Educationalists (FAWE - Forum des éducatrices africaines).

Encadré 5 : Irlande - Niger : amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience des communautés de Diffa touchées par les chocs naturels, le changement climatique et le conflit du bassin du lac Tchad⁶⁰

Ce projet d'un an (2021-2022) visait à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil dans la région de Diffa (bénéficiant à un total de 3 710 ménages). Le projet comprenait : la construction d'écoles d'agriculture de terrain et la formation aux bonnes pratiques agricoles ; la distribution de semences ; la création de jardins potagers ; la formation des ménages aux techniques de production de légumes, à la nutrition et à l'égalité des sexes ; la distribution d'aliments pour animaux ; des transferts d'argent sans condition, et de l'argent contre du travail ; une formation aux techniques de conservation et de restauration de l'eau et des sols.

L'initiative a été financée par le ministère irlandais de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Marine et mise en œuvre par la FAO.

Encadré 6 : Pays-Bas - Partenariat pour les perspectives (Prospects Partnership) pour l'accueil des réfugiés⁶¹

En 2019, les Pays-Bas ont lancé l'initiative Prospects Partnership (Partenariat pour les perspectives), qui fournit un financement à long terme pour des interventions conjointes qui font le lien entre l'aide humanitaire et la coopération au développement (c'est-à-dire l'approche du lien entre l'humanitaire et le développement). Cette initiative adopte une approche axée sur le développement pour accueillir les réfugiés et les personnes déplacées dans la région, où les gouvernements (locaux), le

55 AT, BE, DE, EE, FR, NL, SK.

56 BE, CY, CZ, DE, EE, ES, IE, NL, SK.

57 DE, EE, FR, NL.

58 Quadra2, "Resilience for refugees, internally displaced people, returnees and host communities in response to the protracted Syrian and Iraqi crises" (Résilience des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des rapatriés et des communautés d'accueil en réponse aux crises prolongées en Syrie et en Irak), fiche d'information, https://qdra-programme.org/wp-content/uploads/2022/03/QUADRAII_FACTSHEET_GENERAL.pdf, dernier accès le 13 octobre 2022.

59 Enabel, "European Union Trust Fund (EUTF) - support programme for refugee settlements in Northern Uganda (SPRS-NU), livelihood and labour market relevant skills development for refugees and host communities" (Fonds fiduciaire de l'Union européenne (EUTF) - programme de soutien aux installations de réfugiés dans le nord de l'Ouganda (SPRS-NU), développement des moyens de subsistance et des compétences utiles sur le marché du travail pour les réfugiés et les communautés d'accueil), <https://open.enabel.be/fr/UGA/2208/updates/european-union-trust-fund-eutf-support-programme-for-refugee-settlements-in-northern-uganda-spr-ns-llivelihood-and-labor-market-relevant-skills-development-for-refugees-host-communities.html>, dernier accès le 13 octobre 2022.

60 FAO, "Project Highlights: Improving food security, nutrition and resilience of Diffa communities in Niger" (Principaux points du projet : Améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des communautés de Diffa au Niger), <https://reliefweb.int/report/niger/improving-food-security-nutrition-and-resilience-diffa-communities-affected-natural-shocks-climate-change-and-lake-chad-basin-conflict-osroner007ire>, dernier accès le 13 octobre 2022.

61 Gouvernement des Pays-Bas, "Development Cooperation – Dutch Policy" (Coopération au développement - Politique néerlandaise), <https://www.government.nl/topics/development-cooperation/the-development-policy-of-the-netherlands/refugees-and-migration>, consulté pour la dernière fois le 2 décembre 2022.

secteur privé et d'autres acteurs (internationaux) concernés travaillent ensemble pour parvenir à des solutions efficaces et durables. Plus spécifiquement, elle vise à aider les populations déplacées à construire une nouvelle vie dans leur pays d'accueil dans la région d'origine, mais aussi à soutenir les communautés d'accueil (vulnérables) dans les pays cibles et à créer une cohésion sociale entre les populations déplacées et les communautés d'accueil. Ces objectifs sont mis en œuvre par le financement de différents programmes et projets qui offrent une protection, une éducation, des compétences et des possibilités d'emploi aux réfugiés et aux communautés d'accueil.

L'initiative est mise en œuvre dans huit pays du Moyen-Orient et de la Corne de l'Afrique (Irak, Jordanie et Liban ; Égypte, Éthiopie, Kenya, Soudan et Ouganda). Elle a été lancée par le ministère néerlandais des Affaires étrangères et implique cinq principaux partenaires (internationaux) : la SFI, l'OIT, le HCR, l'UNICEF et la Banque mondiale. Ces cinq partenaires travaillent également en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux et locaux, les ONG internationales et locales et le secteur privé.

Encadré 7 : Allemagne - Initiative Spéciale sur le déplacement⁶²

L'Initiative spéciale sur les déplacements a été lancée par le BMZ en 2014 en tant qu'instrument flexible de gestion des crises qui répond à des besoins spécifiques en (a) soutenant les réfugiés, les déplacés internes et les rapatriés, (b) stabilisant les régions d'accueil et (c) en atténuant les causes des déplacements.

L'initiative spéciale finance plus de 290 projets, y compris des projets bilatéraux, régionaux et mondiaux dans 77 pays et six régions : Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, Afrique du Nord, Asie du Sud/Sud-Est et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, et Europe (hors UE) (l'initiative P4P fait partie de l'Initiative spéciale sur les déplacements).

Les projets en cours en Ukraine et dans la Moldavie voisine, lancés dans le cadre de l'Initiative Spéciale, apportent un soutien dans divers secteurs tels que l'emploi et l'inclusion économique, la santé mentale et le soutien psychosocial, ainsi que la consolidation de la paix.

Approches efficaces

Les États membres du REM ont souligné certains aspects programmatiques et/ou opérationnels qui ont contribué à l'efficacité de leurs **approches visant à améliorer les perspectives des populations déplacées dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE**. Par exemple, certains États membres du REM⁶³ ont fait référence à l'adoption d'une approche par le **lien entre humanitaire, développement et paix**⁶⁴, associant l'aide d'urgence, les solutions à long terme et les efforts de paix,

comme un moyen efficace de s'attaquer aux causes profondes des conflits et des crises et de soutenir les moyens de subsistance durables des populations déplacées.

L'attribution d'un **financement pluriannuel, flexible et prévisible** a été citée par plusieurs États membres du REM⁶⁵ comme un moyen efficace d'aider les pays d'accueil à améliorer les perspectives des populations déplacées. L'Irlande a souligné l'importance de donner de la flexibilité aux partenaires qui mettent en œuvre des programmes ou des initiatives, leur permettant de s'adapter aux crises émergentes et prolongées, tout en fournissant un financement prévisible pour permettre des réponses à long terme et faciliter le travail à travers le nexus. De même, les Pays-Bas ont reconnu que l'attribution d'un financement pluriannuel et flexible était une approche efficace pour soutenir l'investissement à long terme et la coopération durable avec divers acteurs locaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, tout en permettant des ajustements aux changements dans les contextes et les besoins locaux.

Plusieurs États membres du REM⁶⁶ ont indiqué que **l'inclusion des populations d'accueil** dans les programmes et les initiatives était une approche efficace. L'inclusion des communautés d'accueil peut contribuer à réduire les tensions entre les deux groupes et à favoriser la cohésion sociale.

Le renforcement des capacités et de l'engagement des communautés locales, des autres partenaires et des structures gouvernementales dans la mise en œuvre et la conception des programmes (**programme de localisation**) a également été identifié comme une approche efficace par certains États membres du REM⁶⁷.

D'autres facteurs considérés comme renforçant l'efficacité des programmes et des initiatives visant à améliorer les perspectives des populations déplacées sont notamment la coopération par le biais de partenariats divers, la mobilisation des parties prenantes (par exemple, la diaspora, les femmes, les communautés locales) et l'accent mis sur l'emploi afin de stimuler les moyens de subsistance durables :

- Travailler au sein d'un large consortium de partenaires internationaux, chaque partenaire apportant une valeur ajoutée spécifique à la recherche de solutions aux déplacements forcés. Ce type de partenariat peut faciliter et promouvoir la coopération entre différents acteurs, en utilisant la complémentarité de leurs mandats et en créant des synergies basées sur leurs forces respectives⁶⁸ (par exemple, le partenariat pour les perspectives (Prospects Partnership) des Pays-Bas⁶⁹, voir l'encadré 6) ;
- Engager la diaspora dans des projets de développement local. Par exemple, le « Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement » (PAISD) de la France a impliqué la diaspora sénégalaise et a obtenu des résultats positifs dans la mise en œuvre de petits projets de développement rural⁷⁰.
- Impliquer systématiquement les femmes en tant qu'actrices indépendantes dans l'élaboration des stratégies et des programmes et protéger les droits des femmes. Il a été démontré que l'autodétermination, l'égalité des droits et une participation accrue des femmes ont un impact positif sur la prévention des crises, la consolidation de la paix et le développement durable⁷¹.

62 BMZ, "Displaced people" (Personnes déplacées), 2022, <https://www.bmz.de/en/issues/displaced-people>, dernier accès le 13 octobre 2022.

63 BE, IE, NL, SK.

64 Le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix vise à maximiser les liens et les synergies entre les actions humanitaires, de développement et de paix. Voir : Commission européenne, Fiche d'information sur la résilience et Nexus humanitaire-développement-paix) n.d., https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/what/humanitarian-aid/resilience-and-humanitarian-development-peace-nexus_fr, dernier accès le 13 octobre 2022.

65 CZ, DE, IE, NL.

66 AT, BE, CZ, DE, IE, NL.

67 BE, CZ, IE, NL.

68 NL.

69 Gouvernement des Pays-Bas, "Development Cooperation - Dutch Policy", (Coopération au développement - Politique néerlandaise) s.d., <https://www.government.nl/topics/development-cooperation/the-development-policy-of-the-netherlands/refugees-and-migration>, dernier accès le 19 décembre 2022.

70 BE.

71 DE, NL.

- Utiliser des mesures d'emploi à court terme, telles que le travail contre rémunération⁷². Par exemple, le P4P allemand a montré que l'utilisation de mesures de formation et d'amélioration des compétences en plus du travail contre rémunération à court terme a été très fructueuse⁷³.
- Augmenter la productivité des populations déplacées par le biais de formations qualifiantes, de liens avec le marché du travail (formel et informel) et/ou d'opportunités de création d'entreprises, de liens avec le secteur des services, et de services d'information et de vulgarisation pour les personnes engagées dans l'agriculture commerciale⁷⁴. Cela a été le cas, par exemple, dans le cadre de l'initiative "Investing in Forests and Protected Areas for Climate Smart Development" (Investir dans les forêts et les zones protégées pour un développement intelligent face au climat)⁷⁵, cofinancé par Irish Aid (l'aide irlandaise)⁷⁶, qui a lié la formation et les opportunités d'emploi à des activités dans le cadre de l'objectif plus large de la gestion des forêts afin de garantir la durabilité des moyens de subsistance dans le contexte du changement climatique.

En outre, plusieurs États membres du REM⁷⁷ ont identifié des **approches spécifiques pour renforcer la coopération et les partenariats** comme moyen d'améliorer les perspectives des populations déplacées. Il s'agit notamment de la mise en place de dialogues/réseaux régionaux pour créer des opportunités d'échanges entre pairs⁷⁸, de la réunion des organisations bénéficiaires pour partager des informations et présenter la

manière dont elles utilisent les fonds⁷⁹, d'un meilleur alignement des intérêts des donateurs sur ceux des pays d'accueil⁸⁰, et la promotion de la collaboration avec les partenaires internationaux dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés⁸¹.

Principaux défis

Plusieurs États membres du REM⁸² ont fait état de certains défis dans la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer les perspectives des populations déplacées. Il s'agit notamment des **conditions socio-économiques difficiles et des restrictions juridiques** dans les pays de premier accueil et de transit non-membres de l'UE⁸³. L'Allemagne a indiqué que les perspectives d'intégration étaient souvent entravées par les restrictions d'accès au marché du travail pour les populations déplacées⁸⁴. Les Pays-Bas ont mentionné des facteurs tels que les contraintes législatives, le changement climatique, les crises humanitaires et l'instabilité politique comme des obstacles aux programmes et initiatives mis en œuvre, ajoutant que la pandémie de Covid-19 avait annulé certains des développements (positifs) réalisés précédemment. Parmi les autres défis signalés par les États membres du REM figurent les divergences entre les intérêts des gouvernements hôtes et la position des donateurs, qui entravent la coopération et la coordination⁸⁵, l'engagement politique incohérent de la part des organisations de la société civile impliquées dans la programmation⁸⁶, la situation sécuritaire difficile (par exemple, les conflits armés) et les contraintes logistiques (par exemple, les infrastructures endommagées, les territoires minés, l'accès réduit à l'eau et à l'énergie)⁸⁷.

72 Une évaluation de l'initiative P4P par l'Institut allemand d'évaluation du développement et une étude de l'Institut allemand du développement et de la durabilité ont toutes deux confirmé les effets positifs des mesures de travail contre rémunération à court terme. Voir : Deval, "Effectiveness of German Development Cooperation in Dealing with Conflict Driven Migration Crises, Executive Summary", (Efficacité de la coopération allemande au développement dans la gestion des crises migratoires provoquées par les conflits, Résumé) 2021, https://www.deval.org/fileadmin/Redaktion/PDF/05-Publikationen/Berichte/2021_BONO/DEval_Bericht_Wirksamkeit_deutscher_EZ_Beschaefigungsoffensive_Nahost_2021_Executive_Summary_EN.pdf, dernier accès le 14 octobre 2022.

73 DE.

74 BE, CZ, IE, NL.

75 Banque mondiale, "Investing in forests and protected areas for climate-smart development (IFPA-CD)", (Investir dans les forêts et les zones protégées pour un développement intelligent face au climat) 2022, <https://ugandawildlife.org/wp-content/uploads/2022/07/ProjectBrief-for-Ugandas-Investing-in-Forests-and-Protected-Areas-for-Climate-Smart-Development-IFPA-CD-Project.pdf>, dernier accès le 19 décembre 2022.

76 Cofinancé par Irish Aid (l'aide irlandaise), la Banque mondiale, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) et le gouvernement ougandais.

77 BE, DE, FR, IE, NL.

78 BE.

79 IE.

80 NL.

81 DE, NL.

82 DE, IE, NL, SK.

83 DE, NL.

84 Institut allemand d'évaluation du développement, "Effectiveness of German Development Cooperation in Dealing with Conflict Driven Migration Crises", (Efficacité de la coopération allemande au développement dans la gestion des crises migratoires provoquées par les conflits) 2021, https://www.deval.org/fileadmin/Redaktion/PDF/05-Publikationen/Berichte/2021_BONO/DEval_Bericht_Wirksamkeit_deutscher_EZ_Beschaefigungsoffensive_Nahost_2021_Executive_Summary_EN.pdf, dernier accès le 16 décembre 2022.

85 NL.

86 IE.

87 SK.

Traduction

La traduction en français a été réalisée par le Point de contact français du REM.

Rester en contact avec le REM

Site internet du REM : <http://ec.europa.eu/emn>

Page LinkedIn du REM : <https://www.linkedin.com/company/european-migration-network>

Compte Twitter du REM : <https://twitter.com/emnmigration>

Points de contact nationaux du REM

Allemagne : <https://www.bamf.de/EN/Themen/EMN/emn-node.html>

Autriche www.emn.at/en/

Belgique www.emnbelgium.be

Bulgarie www.emn-bg.com

Croatie <https://emn.gov.hr/>

Chypre www.moi.gov.cy/moi/crmd/emnncpc.nsf/home/home?opendocument

Danemark www.justitsministeriet.dk/n

Espagne <https://extranjeros.inclusion.gob.es/emnSpain/>

Estonie www.emn.ee

Finlande www.emn.fi/in_english

France <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe-et-International/Le-reseaeuropeen-des-migrations-REM3/Le-reseaeuropeen-des-migrations-REM2>

Grèce <http://emn.immigration.gov.gr/en/>

Hongrie www.emnhungary.hu/en

Irlande www.emn.ie

Italie www.emnitalynpc.it

Lettonie www.emn.lv/en/home/

Lituanie www.emn.lt/en/

Luxembourg <https://emnluxembourg.uni.lu/>

Malte <https://emn.gov.mt/>

Pays-Bas www.emnnetherlands.nl

Pologne <https://www.gov.pl/web/europejska-siec-migracyjna>

Portugal <http://rem.sef.pt>

République slovaque <https://emn.sk/en/>

République tchèque www.emncz.eu

Roumanie <https://www.mai.gov.ro/>

Slovénie <https://emm.si/en/>

Suède <http://www.emnsweden.se/>

Norvège <https://www.udi.no/en/statistics-and-analysis/european-migration-network---norway>

Géorgie https://migration.commission.ge/index.php?article_id=1&clang=1

République de Moldavie <https://bma.gov.md/en>

Ukraine <https://dmsu.gov.ua/en-home.html>

Monténégro <http://www.mup.gov.me/>

Arménie <https://migration.am/?lang=en>